

Union des Artistes
AG du 21 février 2005
Prise de parole de Pierre Dherte

Cela fait maintenant un an que je suis administrateur à l'Union. Etant coordinateur de l'ASCO (l'association des comédiens), l'Union m'a également mandaté pour représenter celle-ci dans les endroits de concertation ou de décision dans lesquels nous sommes présents avec l'ASCO.

J'ai souhaité entrer à l'Union pour plusieurs raisons que j'avais déjà évoquées lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière. Il est peut être bon de brièvement les rappeler aujourd'hui :

1. Parce que nous sommes beaucoup à penser que les comédiens n'étaient pas suffisamment représentés ni valorisés dans le paysage culturel de la CF !
2. Parce que pour être écouté et représenté, il faut inévitablement être présent officiellement, avec voix délibérative (ou au moins consultative) dans les endroits où se décide ou au moins se dessine nos droits, nos devoirs, nos obligations, notre statut...
3. Et enfin, parce que ce travail et cette crédibilité qu'on nous avait sérieusement accordée depuis 3 ans à l'ASCO, et bien il ne pouvait plus, à mon sens, se faire seul et sans réelle structure représentative et démocratique, structurellement organisée et comportant des membres, des AG, des CA. Sans perturber l'action philanthropique éminemment bien menée par l'Union, il m'avait donc paru souhaitable d'y entrer et d'accentuer l'article 2 de ses statuts précisant que l'Union se doit, je cite, « *d'assurer la défense morale de la profession de ses membres* ».

L'ASCO défend donc les membres comédiens de l'Union qui comme vous le savez ne comprend pas que des membres

comédiens. Pour être membre de l'ASCO, il faut donc avant tout être Unioniste et ... tout unioniste comédien est forcément membre de l'ASCO.

COMMENT TRAVAILLE T'ON ?

Pour tout ce qui touche au secteur **de l'audiovisuel**, nous travaillons :

- avec **Pros pere** (la Fédération des créateurs de l'audiovisuel dont le Président est Luc Jabon). L'Union et l'Asco y sont membres administrateurs au CA et nous nous réunissons à la SACD.
- avec le **Comité de Concertation de l'Audiovisuel et du Cinéma**, présidé par Henry Ingberg (l'ASCO y est membre depuis 3 ans) et nous nous réunissons à la CFWB.

En ce qui concerne **les Arts de la Scène**, nous nous réunissons avec la FAS (la Fédération des professionnels des Arts de la Scène). La Fas est coordonnée par Michel Boermans et nous nous réunissons à la SACD.

Comme vous le savez, l'ASCO est également représentée au **Théâtre des Doms** ainsi qu'à **Wallimage**. Tout récemment, la CFWB nous a également demandé de participer à la **Commission de Sélection des Films** où les comédiens n'étaient pas assez représentés.

QU'AVONS-NOUS FAIT DEPUIS UN AN ?

Quand je suis entré comme administrateur à l'Union, je vous avais dit que je ne considérais nullement cette responsabilité comme un simple titre honorifique ou symbolique mais bien comme une démarche active qui participera à une meilleure reconnaissance des comédiens.

Et bien nous n'avons pas chômé depuis un an ! Voici un bref résumé des points que nous suivons :

1. **EGC** (note de synthèse de 15 pages et un résumé de cette note sur le site de la FAS + liste de documents souhaités + autres événements EGC)
2. **RTBF** (négociation du **contrat de gestion** RTBF et redéfinition des obligations en matière d'emploi des comédiens à la RTBF pour les films majoritaires de fiction et pour les catégories suivantes : long-métrage de fiction cinéma ; Séries nationales ; téléfilms unitaires).

3. **FINANCEMENT ALTERNATIF DE LA CULTURE**

Parce que pour nous, un des principaux problème est le manque de moyens pour la culture, côté francophone ; parce qu'un financement pauvre entraîne inévitablement un appauvrissement culturel, nous avons pris des contacts.

- FINANCEMENT ALTERNATIF DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES : sur base d'un projet de loi déjà déposé en 1995 et issu des études d'André NAYER et de Suzanne CAPIAU.
- RÉDUCTION D LA MOITIÉ DU PRÉCOMPTE PROFESSIONNEL POUR LES ARTISTES (Projet Reynders : déjà mis en œuvre pour les secteurs de la Recherche Scientifique et la Navigation Maritime).

Soucieux de défendre le secteur culturel qui est en manque de moyen, nous sommes persuadés qu'un financement alternatif comme ceux évoqués ici auront des effets positifs sur l'emploi, la création ainsi que sur le contrôle des conditions de travail.

4. Création d'un véritable **statut fiscal** de l'artiste, définition claire du **statut fiscal des droits voisins** et introduction **d'une nouvelle catégorie de revenus divers soumis à un taux d'imposition moindre** pour les revenus de droits d'auteurs et de droits voisins pour les artistes.
5. Nous participons à l'élaboration et la mise en place des arrêtés d'application pour le futur **Comité de Concertation des arts de la Scène**.
6. L'ASCO a participé à plusieurs rendez-vous ministériels qu'elle a obtenu avec le Cabinet de la Ministre de la Culture ainsi qu'un RV pour s'exprimer à la Chambre:

Débat à la Chambre sur les mécanismes du TAX Shelter (17 mars 2004)

Rencontre Cabinet de la Ministre avec Pro spere pour nos revendications du Contrat de gestion de la RTBF (12 novembre)

Le 29 novembre, le Ministre Didier Reynders nous répond favorablement à notre demande de rencontre pour le financement alternatif de la Culture.

Le 17 décembre, rencontre avec le Cabinet Fadila Laanan et son directeur de Cabinet pour développer notre note de synthèse et nos points de vue pour les EGC (17 décembre 2004)

Le 25 Janvier, 3 membres de l'ASCO et de l'Union sont désignés en qualité de membres de la Commission de sélection des Films.

Le 16 février dernier, nous avons défini le thème et participé pour la 4^{ème} année consécutive aux débats autour des comédiens au Festival International du Film d'Amour à Mons. L'ASCO avait choisi cette année le thème du Canada et j'avais proposé à la CF que l'on diffuse le film de Gérald Frydman et que nous invitions Suzanne Capiou.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ASCO, c'est aussi un noyau de comédiens qui participent à de nombreuses réunions et nous représentent là où nous devons être. Permettez-moi de vous les présenter : Jean-Gilles Lowies, Gaetan Wenders, Jean-Michel Vovk, Christian Crahay.

L'union a son pôle philanthropique mais également une action d'engagement professionnel et de représentativité de nos membres dans les institutions.

L'union, avec l'ASCO aide les artistes FINANCIÈREMENT, JURIDIQUEMENT ET MORALEMENT.

J'appelle toutes celles et ceux qui se sentent concernés par l'esprit de solidarité et par la perspective d'une meilleure reconnaissance de notre profession à rejoindre l'Union pour apporter leur pierre à l'édifice et le rendre le plus parfait possible tout en n'ignorant pas qu'il demeurera probablement toujours en construction !

Terminer par Uradex pour passer la parole à Paul Gérimon